

Éditorial : Intégration, intégration, intégration : le défi pour les politiques migratoires nationales et internationales

Le pic de la crise humanitaire des réfugiés est derrière nous : les flux sans précédent observés au cours de la deuxième moitié de l'année 2015 et début 2016 ont diminué au cours de l'année passée. Au cours des six premiers mois de l'année 2017, le nombre de débarquements sur les côtes européennes a atteint 72 000, des arrivées légèrement moins nombreuses qu'en 2014, et surtout près de 12 fois moindres que dans la deuxième moitié de 2015. Beaucoup de ceux arrivés en Europe pour fuir des pays en conflit resteront vraisemblablement un certain temps, au moins jusqu'à ce que leurs pays d'origine retrouvent la sécurité. Il est désormais temps de se concentrer sur la manière d'aider ces gens à s'installer dans leurs nouveaux pays d'accueil et à s'intégrer sur le marché du travail. Ce qui demande de repenser les politiques nationales et la coopération internationale.

Alors que la plupart des pays européens souffraient toujours des conséquences de la grande récession, l'importance soudaine des flux de demandeurs d'asile a alimenté les inquiétudes des populations : comment les gouvernements peuvent-ils gérer des flux aussi importants et comment peuvent-ils intégrer efficacement les migrants qui vont rester ? L'opinion publique est souvent demandeuse de politiques d'admission des futurs migrants plus sélectives et restrictives, voire d'une fermeture totale des frontières. En effet, par le passé, l'intégration a pu laisser souvent à désirer. *Les indicateurs de l'intégration des immigrés : Trouver ses marques*, rapport OCDE-UE de 2015, montre très clairement que les chances dans la vie sont trop souvent déterminées par le pays d'origine des gens plutôt que par leurs capacités ou leurs ambitions. L'écart entre les taux de chômage des personnes nées dans le pays et ceux des immigrés s'est accru dans beaucoup de pays depuis 2007 et est désormais de presque 5 points de pourcentage en Europe. Par ailleurs, les enfants d'immigrés ont en moyenne nettement moins de chances d'être dans les 25 % des élèves les plus performants à l'école que leurs homologues de même niveau social relativement désavantagé mais ayant des parents nés dans le pays. En outre, la majorité des générations précédentes de migrants familiaux et de réfugiés ont mis 5 à 10 ans pour être en emploi en Europe et au moins 15 à 20 ans pour atteindre le niveau d'emploi des personnes nées dans le pays, quand ils l'ont atteint.

Améliorer l'intégration des immigrés et de leurs enfants, y compris les réfugiés, est essentiel dans la perspective de construire un avenir plus prospère et plus inclusif. Dans de nombreux pays de l'OCDE, la prise de conscience accrue de la nécessité de faciliter l'installation des réfugiés nouvellement arrivés est allée de pair avec une plus grande mobilisation de différents acteurs : les autorités nationales et locales, les services publics de l'emploi et autres agences publiques concernées, le système éducatif, les ONG, les employeurs et les syndicats, ainsi que la société civile au sens large. L'initiative récente de

la Commission européenne « Les employeurs ensemble pour l'intégration » se base sur cette dynamique positive. Les exemples sont nombreux d'actions individuelles ou collectives à l'échelon local pour accueillir les réfugiés, dans la veine de l'initiative « bienvenue aux réfugiés » et des programmes de parrainage privé. Ils attirent de nombreux candidats dans la plupart des pays. De façon plus générale, dans de nombreux cas, des fonds supplémentaires ont été mis à disposition pour favoriser l'intégration et faire face à des besoins croissants.

Comme le montre cette édition des *Perspectives*, des changements importants sont en train d'être réalisés de façon à mieux intégrer les réfugiés et de façon plus efficace. Des méthodes novatrices de prestation de services ont été testées, s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies. Le programme d'intégration accéléré en Suède et la toute première loi sur l'intégration en Allemagne sont des exemples emblématiques de ces changements. Dans certains pays, les politiques publiques ont encore un certain retard mais les appels à l'action se font plus nombreux. Il y a clairement un élan positif pour de nouvelles réformes au niveau national en faveur de l'intégration des migrants, de tous les migrants et pas seulement des réfugiés.

L'intégration n'est pas uniquement une question domestique. Il existe des arguments forts pour une coopération internationale dans ce domaine:

- Les coûts économiques, politiques et sociaux associés à une intégration déficiente dans un pays peuvent avoir des retombées négatives pour les autres.
- Dans un contexte de diversité croissante, le développement de sociétés inclusives, unies et harmonieuses aura un impact positif sur les relations internationales.
- De meilleurs résultats en matière d'intégration sont essentiels pour la relation entre migration et développement – les migrants ne pourront contribuer au développement de leurs pays d'origine que dans la mesure où leurs compétences sont bien utilisées dans leurs pays d'accueil.

Compte tenu de leurs implications globales, il est surprenant que les questions d'intégration soient largement absentes de l'agenda international. Dans le cadre des Nations unies, les débats se sont concentrés jusqu'à récemment sur les droits des immigrants, mais pas nécessairement sur leurs résultats. Même au niveau de l'UE, l'intégration reste une compétence nationale. Cette situation est enfin en train d'évoluer. Par exemple, l'intégration des migrants réguliers et des réfugiés sur le marché du travail a été inscrite cette année à l'ordre du jour des pays du G20. Les ministres de l'emploi du G20 ont noté que « l'emploi joue un rôle clé dans la promotion de l'intégration durable de plus de 130 millions de migrants réguliers, d'environ 5 millions de réfugiés et d'un nombre important de migrants de retour dans le G20 » ; ils ont également identifié des politiques promouvant une intégration juste et efficace des migrants réguliers et des réfugiés. Il s'agit d'une première étape importante, mais cet effort doit évoluer vers un agenda international ambitieux en matière d'intégration – au sein duquel il sera important d'inclure des objectifs mesurables.

L'application des Objectifs de développement durable, en particulier dans leur dimension de « ne laisser personne de côté », offre une opportunité unique de concevoir un système de suivi mondial en matière d'intégration des immigrants et de leurs enfants à travers les différents pays de destination, tout en couvrant les principaux aspects liés à l'intégration.

Nous devons également saisir l'opportunité unique offerte par l'élaboration du Pacte mondial des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants pour mettre la question cruciale de l'intégration au cœur du débat des politiques internationales dans le domaine. Le temps presse, notamment pour le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. En s'appuyant sur le texte de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants de 2016, le contenu doit à présent faire l'objet d'une négociation afin d'établir un Pacte durable avec un impact tangible.

Nous sommes à la croisée des chemins, et il ne s'agit plus seulement de prendre des mesures concrètes pour l'intégration des migrants et de leurs enfants sur le marché du travail et dans la société. Il s'agit désormais de faire des politiques d'intégration une priorité non seulement au niveau national mais également au niveau mondial.



Stefano Scarpetta,
Directeur de la Direction de l'emploi,
du travail et des affaires sociales, OCDE



Extrait de :
International Migration Outlook 2017

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2017), « Éditorial : Intégration, intégration, intégration : le défi pour les politiques migratoires nationales et internationales », dans *International Migration Outlook 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2017-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.